UNE MOBILISATION QUI FAIT RÉAGIR

Ce jeudi 20 novembre, **une soixantaine de salarié·es** ont répondu présents à l'appel de la **CGT** pour dénoncer la répression mise en place par la direction et demander **l'annulation des convocations** prévues à l'encontre de deux collègues, le **mardi 2 décembre 2025**.

Nous rappelons également d'autres agissements de la direction :

- **Plusieurs salariés** ont reçu une *lettre d'avertissement* à la suite d'un **accident du travail**.
- **1 salarié** a reçu une *lettre d'avertissement* à la suite d'une **erreur mineure**.

Ces méthodes prouvent une nouvelle fois la volonté de la direction **d'affaiblir le collectif** et d'atteindre ses objectifs par la **répression**.

La CGT remercie l'ensemble des salarié·es, **grévistes et non-grévistes**, d'avoir répondu à cet appel.

LA DIRECTION RÉPOND… PAR LA PRESSE

Suite à la mobilisation, la direction a choisi de communiquer dans les médias :

« *Nous sommes attachés à un dialogue social de qualité et réaffirmons notre engagement constant en faveur d'échanges constructifs avec l'ensemble des représentants du personnel. Nous respectons pleinement le droit de grève. Lors du mouvement social d'octobre 2025, il a été constaté qu'un nombre restreint de collaborateurs n'ont pas respecté les dispositions légales encadrant l'exercice de ce droit. Conformément à nos responsabilités réglementaires, les mesures nécessaires ont été mises en œuvre. Nous ne commentons pas les procédures en cours.* »

À travers cette déclaration, la direction **affirme sa volonté de sanctionner**, et surtout **condamne publiquement les deux salariés**, alors même que **l'enquête est encore en cours**.

De plus, l'enquête semble menée **à charge**, puisque **aucune personne ayant participé à la grève n'a été entendue** sur les faits reprochés.

LA CGT DÉNONCE CETTE RÉPRESSION ET EXIGE :

- L'**abandon immédiat** des procédures disciplinaires en cours.
- Le **respect du droit de grève** et des libertés syndicales.
- L'arrêt des pratiques visant à **isoler et fragiliser** les salarié·es.

SCAN ME

Signer massivement la pétition avec le QR CODE

RASSEMBLEMENT

Soyons nombreuses et nombreux ce mardi 2 décembre 2025 à 10h devant la Maison du peuple pour rejoindre la mobilisation à l'appel national. Le cortège avancera jusqu'aux ateliers d'Arabelle Solutions où un barbecue sera organisé à 12h.

A partir de 17h30, nous appelons à se rassembler massivement devant le bâtiment 329.

La défense de nos droits passe par la mobilisation collective !

Belfort le 24 novembre 2025